

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 516

1<sup>er</sup> mars 2013

### SOMMAIRE

17Capital 2 Feeder B S.à r.l. ....	24737	Lencor Investment S.A. ....	24753
A'Graph S.à.r.l. ....	24768	Malo Investissements Sàrl ....	24731
Amesbury Property Group S.à r.l. ....	24722	Malo Investissements Sàrl ....	24736
Anatevka ....	24766	Mangoo International S.à r.l. ....	24734
Assassi Promotion S.à r.l. ....	24768	Mars Holding S.à r.l. ....	24735
Assassi Promotion S.à r.l. ....	24768	Mauboussin SAS ....	24735
B.M.S. S.A. ....	24768	Mearra Holding S.à r.l. ....	24731
Carpio S.à r.l. ....	24722	Mexco S.à r.l. ....	24731
Carrières Feidt S.A. ....	24722	MGE Giunchetto Wind Park S.A. ....	24735
CBOS ....	24762	Mikhael Equity Partners S.A. ....	24736
Delilah Europe Investments S.à r.l. ....	24737	ML Trade Consult S.à.r.l. ....	24735
Detica S.à r.l. ....	24737	MW Maritime Charters S.A. ....	24735
Domoside S.à r.l. ....	24764	National Air Cargo (Luxembourg) Sàrl ..	24736
European Real Estates & Properties S.à r.l. .....	24763	Newalta International Ltd., Luxembourg Branch ....	24736
Famaury ....	24765	NH Finance S.A. ....	24734
Ferrero Agri Lux S.A. ....	24766	NL International Luxembourg S.A. ....	24734
Flex Pack International S.à r.l. ....	24764	Noju S.A. ....	24734
Fossil Holdings LLC Luxembourg SCS ...	24765	Pjur Group Service Center S.A. ....	24766
Fossil Luxembourg S.à r.l. ....	24765	PS Consulting S.A. ....	24767
GELF Großlehna (Lux) S.à r.l. ....	24753	Qwimb S.A. ....	24731
Gepeto Sàrl ....	24757	Robson S.à r.l. ....	24758
Glentel AA International ....	24730	Socofa S.A. ....	24767
GNT - Lux S.A. ....	24757	Tiber Holdings S.A. ....	24767
GSMP 2006 Institutional S.à r.l. ....	24736	Tomcat Investments S.A. ....	24767
Hanauma SA ....	24765	Unicity XII Brighton S.à r.l. ....	24722
Infipar S.A. ....	24757	V Concept Lux ....	24767
Intellicast ....	24757	Vindiove Robur S.A. ....	24767
International Trademarks S.A. ....	24758	Wand & Waasser S.A. ....	24768
Jamra Masters Group S.A. ....	24758		

**Carrières Feidt S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 3, rue Nicolas Simmer.  
R.C.S. Luxembourg B 11.760.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARRIERES FEIDT S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2013014285/11.

(130017297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

**Carpio S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 128.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.  
Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2013014284/13.

(130017151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

**Amesbury Property Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 76.869.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Paul DECKER  
*Le Notaire*

Référence de publication: 2013014189/12.

(130016945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

**Unicity XII Brighton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 174.401.

**STATUTES**

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of December.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., a private limited liability company existing under the Luxembourg law, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in the process of being registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and having a share capital of EUR 12,500.-,

represented by Mr. Alain THILL, employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is Unicity XII Brighton S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

#### Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### IV. General meetings of shareholders

#### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

**V. Annual accounts - Allocation of profits****Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net annual profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VI. General provision**

17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2013.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.a r.l., represented as stated above declares to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1) each and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

The amount of the share capital is valued at EUR 15,395.16.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Szymon DEC, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Hugo NEUMAN, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Justin BICKLE, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England;

- Martin David GRAHAM, born on December 7, 1978 in Glasgow, Scotland, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England; and

- Jabir CHAKIB, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et au capital social de EUR 12.500,-,

représentée par Monsieur Alain THILL, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Unicity XII Brighton S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

## **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

## **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

## **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans cette convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée générale des associés

#### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme son mandataire.

### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## **VI. Disposition générale**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2013.

### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500).

La somme de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille cent euros.

Le montant du capital social est évalué à EUR 15.395,16.

### *Décisions de l'associé unique*

Aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Justin BICKLE, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre;

- Martin David GRAHAM, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Ecosse, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre; et

- Jabir CHAKIB, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 décembre 2012. Relation GRE/2012/4910. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2013010501/439.

(130011549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2013.

---

### **Glentel AA International, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 170.927.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 janvier 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013014407/11.

(130016806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Mearra Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, rue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 152.210.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Gérant en date du 3 janvier 2013 que:

- Le siège social est fixé au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2013.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013014555/15.

(130017277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Mexco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5444 Schengen, 1, Seckerbaach.

R.C.S. Luxembourg B 129.269.

—  
Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014557/9.

(130017149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Malo Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 219, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 114.156.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014547/10.

(130016886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Qwimb S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 48.159.

—  
In the year two thousand twelve, on the twenty-seventh day of December.

Before Maître Léonie GRETHEN, civil law notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the company qwimb S.A., a société anonyme having its registered office at 2, avenue Charles, L-1653 Luxembourg, incorporated on 5 July 1994 pursuant to a deed received by Me Marc ELTER, then notary residing in Luxembourg, published in 1994 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 440, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 48.159.

The Articles of Incorporation of the company have been amended for the last time on 14 June 2006 pursuant to a deed received by Me Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1605 of 24 August 2006.

The meeting is opened and presided over by Mr Maurizio MANFREDI, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Sonia BOULARD, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

The Meeting elects as scrutineer Carine GRUNDHEBER, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to put the company into liquidation.
2. Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 11,625 (eleven thousand six hundred and twenty-five) shares representing the whole share capital of the Company are duly represented at the present Extraordinary General Meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, the Meeting decides to dissolve the Company and to put it into liquidation as from today.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the Meeting decides to appoint as liquidator:

Mr Horst SONNENTAG, residing at 10, Schulstraße, D-54453 Nittel.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 2,000.-.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-sept décembre.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une Assemblée Générale Extraordinaire de la société qwimb S.A., une société anonyme ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée en date du 5 juillet 1994 suivant acte reçu par Maître Marc ELTER, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié en 1994 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 440, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 48.159.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 14 juin 2006 suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1605 du 24 août 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Maurizio MANFREDI, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Carine GRUNDHEBER, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert au notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision sur la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 11.625 (onze mille six cent vingt-cinq) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, l'Assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'Assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur:

Monsieur Horst SONNENTAG, demeurant au 10, Schulstraße, D-54453 Nittel.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 2.000,-.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Manfredi, Boulard, Grundheber, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 décembre 2012. Relation: LAC/2012/62642. Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 janvier 2013.

Référence de publication: 2013007526/128.

(130008344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2013.

---

**NL International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3441 Dudelange, 17, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 151.113.

---

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2013.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013014571/12.

(130016320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Noju S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 155.972.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014573/10.

(130017355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**NH Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Senningerberg, 1, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 75.694.

---

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014570/10.

(130016910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Mangoo International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 80, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.571.

---

**AUSZUG**

Aus einem Gesellschafterbeschluss der Gesellschaft mit beschränkter Haftung MANGOO INTERNATIONAL S.à r.l., mit Sitz in L-6633 Wasserbillig, 80, route de Luxembourg, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 95.571, geht folgender Beschluss hervor:

*Einzigter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst Frau Aurore BUGALA rückwirkend zum 30. November 2012, als Geschäftsführerin der Gesellschaft abuberufen.

Zur neuen Geschäftsführerin der Gesellschaft wird, rückwirkend zum 1. Dezember 2012, für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Frau Nadine KOHL, wohnhaft in L-6619 Wasserbillig, 5, rue Roger Streff,

mit der Befugnis die Gesellschaft unter allen Umständen durch ihre alleinige Unterschrift rechtsgültig zu vertreten und verpflichten.

Echternach, den 24. Januar 2013.

Henri BECK

Notar

Référence de publication: 2013014548/22.

(130016599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Mauboussin SAS, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 144.353.

---

Le bilan français au 31 décembre 2011 de la société mère MAUBOUSSIN SAS, 20, place Vendôme F-75001 Paris a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013014551/12.

(130017108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**MGE Giunchetto Wind Park S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 117.207.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014558/9.

(130016492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**ML Trade Consult S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 66.086.

---

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2013014559/13.

(130017237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**MW Maritime Charters S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 84.668.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014560/9.

(130016498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Mars Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 173.396.

---

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014533/11.

(130016662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Mikhael Equity Partners S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 122.700.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013014536/11.

(130017014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Newalta International Ltd., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 164.611.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014562/9.

(130016525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**National Air Cargo (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.397.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014561/10.

(130017206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Malo Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 219, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 114.156.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013014546/10.

(130016884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**GSMP 2006 Institutional S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 117.237.

---

Constituée par-devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mars 2006, acte publié  
au Mémorial C no 1593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société  
Marielle Stijger  
Gérant

Référence de publication: 2013014436/14.

(130016632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Detica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 136.512.

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 9 novembre 2012 que le siège social de la société a été transféré du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014327/12.

(130016918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Delilah Europe Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 21.804.401,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 147.737.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis par SAMSONITE INTERNATIONAL S.A., société mère ultime de Delilah Europe Investments S.à r.l. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013014322/13.

(130017258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**17Capital 2 Feeder B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 174.437.

**STATUTES**

In the year two thousand and twelve, on the eighteenth day of December.

Before us Maitre Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

17 Capital Management LLP, a limited liability partnership existing under the laws of England, registered with the registrar of companies for England and Wales under number OC332866, having its registered office at 7 Curzon street, London W1J 5HG, England;

here represented by Madia Camara, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

**A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name 17Capital 2 Feeder B S.à r.l. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

**Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well

as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

### **Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in Munsbach, municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the Board of Managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

4.4 In the event that the Board of Managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

## **B. Share capital - Shares**

### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand six hundred forty euro (EUR 12,640) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) class B ordinary shares, one thousand (1,000) redeemable class A1 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A2 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A3 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A4 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A5 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A6 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A7 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A8 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A9 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A10 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A11 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A12 preferred shares, one thousand (1,000) redeemable class A13 preferred shares and one thousand (1,000) redeemable class A14 preferred shares having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

### **Art. 6. Shares.**

6.1 The share capital of the Company may be reduced through cancellation of shares including by cancellation of one or more entire classes of shares through repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). For the purposes of this article 6, the following capitalized terms shall have the meanings set out next to them:

- "Available Amount": means the total amount of realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of association, determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be);

- "Cancellation Value Per Share": means (i) the par value per share (including share premium) to be cancelled plus (ii) the Available Amount divided by the number of shares in issue in the class(es) to be repurchased and cancelled;

- "Class A14 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A14 preferred shares;

- "Class A13 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A13 preferred shares;

- "Class A12 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A12 preferred shares;

- "Class A11 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A11 preferred shares;
- "Class A10 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A10 preferred shares;
- "Class A9 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A9 preferred shares;
- "Class A8 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A8 preferred shares;
- "Class A7 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A7 preferred shares;
- "Class A6 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A6 preferred shares;
- "Class A5 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A5 preferred shares;
- "Class A4 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A4 preferred shares;
- "Class A3 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A3 preferred shares;
- "Class A2 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A2 preferred shares;
- "Class A1 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the class A1 preferred shares;
- "Class Period": means each of the Class A14 Period, the Class A13 Period, the Class A12 Period, the Class A11 Period, the Class A10 Period, the Class A9 Period, the Class A8 Period, the Class A7 Period, the Class A6 Period, the Class A5 Period, the Class A4 Period, the Class A3 Period, the Class A2 Period and the Class A1 Period (as defined below);
- "Interim Accounts": means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;
- "Interim Account Date": means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class(es) of shares.

6.2 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of one or more class(es) of shares, the holders of shares of the repurchased and cancelled class(es) of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class(es) held by them and cancelled (save as provided for in article 6.6).

6.3 Each class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount for the relevant Class Period to which the class relates pursuant to these articles of association.

6.3.1 The period for class A14 preferred shares is the period starting on the day of incorporation of the Company, being 18 December 2012, and ending on the Interim Account Date for the Class A14 Interim Accounts (the "Class A14 Period");

6.3.2 The period for class A13 preferred shares is the period starting on the day after the Class A14 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A13 Interim Accounts (the "Class A13 Period");

6.3.3 The period for class A12 preferred shares is the period starting on the day after the Class A13 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A12 Interim Accounts (the "Class A12 Period");

6.3.4 The period for class A11 preferred shares is the period starting on the day after the Class A12 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A11 Interim Accounts (the "Class A11 Period");

6.3.5 The period for class A10 preferred shares is the period starting on the day after the Class A11 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A10 Interim Accounts (the "Class A10 Period");

6.3.6 The period for class A9 preferred shares is the period starting on the day after the Class A10 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A9 Interim Accounts (the "Class A9 Period");

6.3.7 The period for class A8 preferred shares is the period starting on the day after the Class A9 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A8 Interim Accounts (the "Class A8 Period");

6.3.8 The period for class A7 preferred shares is the period starting on the day after the Class A8 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A7 Interim Accounts (the "Class A7 Period");

6.3.9 The period for class A6 preferred shares is the period starting on the day after the Class A7 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A6 Interim Accounts (the "Class A6 Period");

6.3.10 The period for class A5 preferred shares is the period starting on the day after the Class A6 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A5 Interim Accounts (the "Class A5 Period");

6.3.11 The period for class A4 preferred shares is the period starting on the day after the Class A5 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A4 Interim Accounts (the "Class A4 Period");

6.3.12 The period for class A3 preferred shares is the period starting on the day after the Class A4 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A3 Interim Accounts (the "Class A3 Period");

6.3.13 The period for class A2 preferred shares is the period starting on the day after the Class A3 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A2 Interim Accounts (the "Class A2 Period"); and

6.3.14 The period for class A1 preferred shares is the period starting on the day after the Class A2 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A1 Interim Accounts (the "Class A1 Period");

6.4 For the avoidance of doubt, the end of a financial year and the approval of the corresponding annual accounts shall not automatically be considered as ending a Class Period.

6.5 In the event a class of shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the "New Period") which shall start on the date after the last Class Period (or as the case may be, the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such class of shares. The first New Period shall start on the date after the Class A1 Period and the classes of shares not repurchased and not cancelled in their period as per articles 6.3.1 to 6.3.14 shall come in the order of Class A14 to Class A1 (to the extent not previously repurchased and cancelled).

6.6 Unless otherwise decided by the sole shareholder or, as the case may be, by the shareholders, the holders of a class of preferred shares shall receive the Cancellation Value Per Share in the case of a redemption and cancellation of such class of shares. In the event the sole shareholder or, as the case may be, the shareholders decide to redeem and cancel a class of shares for a repurchase price per share lower than the Cancellation Value Per Share (the "Adjusted Cancellation Value Per Share"), then the amount resulting from the difference between such Adjusted Cancellation Value Per Share and the Cancellation Value Per Share shall be deemed to be attributed to the next class of shares.

6.7 The redemption of the redeemable classes of preferred shares is permitted under the conditions provided for by article 49-8 of the Law, and in particular on condition (i) that the shares are fully paid up, (ii) that the terms and conditions laid down for the redemption in the articles of association are respected, (iii) that the redemption can only be made by using sums available for distribution in accordance with the Law or the proceeds of a new issue made with a view to carry out such redemption, (iv) that an amount equal to the nominal value or, in the absence thereof, the accounting par value of all the shares redeemed is included in a reserve which cannot, except in the event of a reduction of capital, be distributed to the shareholders (except in the event of a new issue), (v) that any premium paid in favor of shareholders may only be paid from sums which are available for distribution. Once they have been redeemed by the Company, the shares shall be cancelled as soon as possible.

6.8 The class B ordinary shares shall be entitled to receive 100% of the distributable amounts which have not been allocated to the redeemable classes of preferred shares.

6.9 The shares of the Company are in registered form.

6.10 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.11 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

#### **Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased shareholder.

#### **Art. 8. Commitment and drawdown from the shareholder.**

8.1 Level of commitments from the shareholder

In these articles of association, "commitment" with respect to a shareholder means the amount agreed to be committed by it to the Company.

## 8.2 Drawdown notices

The Board of Managers shall give written notice of drawdown of commitment to each shareholder in a drawdown notice in such form as the Board of Managers may determine from time to time, in order to request a contribution to be made by such shareholder to the Company in respect of its commitment (a "Drawdown Notice") which notice shall be served at least seven (7) business days prior to the date for advance of the contribution.

No drawdown may be made in respect of a commitment if the amount to be contributed, when aggregated with all previous amounts contributed in respect of that commitment less all amounts repaid and available to be redrawn, as a result, exceed the total amount of a shareholder's commitment.

## 8.3 Failure to Comply with Drawdown Notice

8.3.1 If any shareholder fails to advance to the Company the amount which is the subject of a Drawdown Notice by the date of expiry of such Drawdown Notice, the Board of Managers shall have the right (in addition to any other rights which it may have as a consequence of the shareholder's failure to comply with the terms of the present article), if the shareholder shall fail to remedy such default and and to pay a default fee to the relevant share premium account of the Company on the amount outstanding from the date of expiry of the Drawdown Notice up to the date of payment thereof at the rate of four percent (4%) per annum above Euribor, on or before the expiry of twenty-five (25) days' notice from the Board of Managers requiring the Defaulting Shareholder so to do (such twenty-five (25) days' notice, the "Grace Period"), to designate the shareholder a "Defaulting Shareholder" and the rights of such Defaulting Shareholder shall thereafter be limited to the repayment of its contribution upon liquidation of the Company (or, if less, the fair market value of the assets attributable to its contribution) after all other shareholders shall have received full repayment of their contributions and any preferred return they would be entitled to (subject to such further deduction from the amount so repaid to the Defaulting Shareholder as the Board of Managers may consider necessary to compensate the other shareholders in respect of any additional tax or other liability that they may thereby suffer).

8.3.2. Any pending or future distribution to be made to a Defaulting Shareholder may at any time be compensated against the amounts due by such Defaulting Shareholder (including any outstanding interests thereof).

8.3.3. Sums representing interest payable pursuant to article 8.3.1 above shall be payable in addition to the Defaulting Shareholder's commitment. Accordingly, such sums shall not be considered as additional contribution by the shareholder.

8.3.4. In addition to the above, each shareholder hereby irrevocably promises to sell (promesse de vente) for the benefit of the shareholders of the Company who are not Defaulting Shareholders, all of its shares to any of the non-defaulting shareholder who would agree to purchase such shares, at a price equal to the nominal value (and for the avoidance of doubt, excluding share premium) of such shares.

## C. Decisions of the shareholders

### Art. 9. Collective decisions of the shareholders.

9.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

9.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

9.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

9.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 10. General meetings of shareholders.** In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

### Art. 11. Quorum and vote.

11.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

11.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

**Art. 12. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 13. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

#### **D. Management**

##### **Art. 14. Powers of the sole manager - Composition and powers of the Board of Managers.**

14.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers (the "Board of Managers").

14.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "Board of Managers" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole manager".

14.3 The Board of Managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

##### **Art. 15. Election, removal and term of office of managers.**

15.1 The manager(s) shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

15.2 The managers shall be elected and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

##### **Art. 16. Vacancy in the office of a manager.**

16.1 In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

16.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

##### **Art. 17. Convening meetings of the Board of Managers.**

17.1 The Board of Managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the Board of Managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

17.2 Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers which has been communicated to all managers.

17.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the Board of Managers.

##### **Art. 18. Conduct of meetings of the Board of Managers.**

18.1 The Board of Managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

18.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the Board of Managers. In his absence, the Board of Managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

18.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

18.4 Meetings of the Board of Managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

18.5 The Board of Managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the Board of Managers.

18.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. The chairman, if any, shall have a casting vote.

18.7. The Board of Managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent

separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 19. Minutes of the meeting of the Board of Managers; Minutes of the decisions of the sole manager.**

19.1 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers present. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

19.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

**Art. 20. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, if the Company has several managers, by the sole signature of any of its managers, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the Board of Managers within the limits of such delegation.

### **E. Audit and supervision**

**Art. 21. Auditor(s).**

21.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

21.2 A internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

21.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

21.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (reviseur(s) d'entreprises agree (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

21.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

### **F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends**

**Art. 22. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 23. Annual accounts and allocation of profits.**

23.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Board of Managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

23.2. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

23.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

23.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

23.5 Upon recommendation of the Board of Managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

**Art. 24. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.**

24.1 The Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

24.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

### **G. Liquidation**

**Art. 25. Liquidation.** In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

## H. Final clause - Governing law

**Art. 26. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2013.
2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

### *Subscription and Payment*

The one million two hundred sixty-four thousand (1,264,000) shares issued by the Company and divided up as follows:

- one million two hundred fifty thousand (1,250,000) class B ordinary shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A1 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A2 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A3 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A4 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A5 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A6 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A7 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A8 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A9 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A10 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A11 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A12 preferred shares,
- one thousand (1,000) redeemable class A13 preferred shares, and
- one thousand (1,000) redeemable class A14 preferred shares;

have been subscribed by 17 Capital Management LLP, aforementioned, for the price of twelve thousand six hundred forty euro (EUR 12,640).

The shares so subscribed have been fully paid-up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand six hundred forty euro (EUR 12,640) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand six hundred forty euro (EUR 12,640) is entirely allocated to the share capital.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

### *Resolutions of the shareholder*

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has thereupon passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at E Building, Parc d'Activité Syrdall, 6 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:

(i) Mr. Francis Carpenter, born in Macclesfield, United Kingdom, on 8 January 1943 and professionally residing at 11 rue d'Orange, L-2267 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

(ii) Mr. Malcolm Wilson, born in Nairobi, Kenya, on 10 April 1957 and professionally residing at E Building, Parc d'Activite Syrdall, 6 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille douze, le dix-huit décembre.

Par-devant nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

17 Capital Management LLP, un limited liability partnership de droit anglais, inscrit au registre des sociétés d'Angleterre et du pays de Galles (the registrar of companies for England and Wales) sous le numéro OC332866, ayant son siège social à 7 Curzon street, London W1J 5HG, Angleterre,

dûment représenté par Madia Camara, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 13 décembre 2012.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Le comparant a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'il souhaite constituer avec les statuts suivants:

### A. Nom - Objet - Durée - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de 17Capital 2 Feeder B S.à r.l. (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Sauf par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi à Munsbach, commune de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du Conseil de Gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du Conseil de Gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### B. Capital social - Parts sociales

#### Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille six cent quarante euros (EUR 12.640), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires de classe B, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A1, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A2, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A3, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A4, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A5, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A6, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A7, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A8, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A9, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A10, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A11, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées

de classe A12, mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A13 et mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A14 avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de parts sociales, incluant l'annulation d'une ou plusieurs classes de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans ladite/lesdites classe(s). Pour les besoins de cet article 6, les termes suivants commençant par une majuscule devront avoir la signification qui leur est attribuée ci-dessous:

«Somme Disponible»: signifie la somme totale des profits réalisés depuis la fin de la dernière année fiscale, augmentée des profits et réserves distribuables reportés, mais diminuée des pertes reportées et des montants devant être allouées à une réserve par la loi ou par ces statuts, déterminée sur la base des Comptes Intermédiaires en rapport avec la Période de Classe concernée (ou Nouvelle Période, selon le cas);

- «La Valeur d'Annulation par Part Sociale»: signifie (i) le pair comptable par part sociale (en ce compris la prime d'émission) à annuler plus (ii) la Somme Disponible divisée par le nombre de parts sociales émises dans ladite/lesdites classe(s), qui sera rachetée ou annulée;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A14»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A14 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A13»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A13 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A12»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A12 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A11»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A11 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A10»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A10 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A9»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A9 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A8»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A8 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A7»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A7 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A6»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A6 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A5»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A5 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A4»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A4 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A3»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A3 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A2»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A2 de parts sociales privilégiées;

- «Les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A1»: signifie les comptes intermédiaires pour le rachat et l'annulation de la classe A1 de parts sociales privilégiées;

- «Période de Classe»: signifie chacune des Période de la Classe A14, Période de la Classe A13, Période de la Classe A12, Période de la Classe A11, Période de la Classe A10, Période de la Classe A9, Période de la Classe A8, Période de la Classe A7, Période de la Classe A6, Période de la Classe A5, Période de la Classe A4, Période de la Classe A3, Période de la Classe A2 et Période de la Classe A1 (telles que définies ci-dessous);

- «Comptes Intermédiaires»: signifie les comptes intermédiaires de la Société à la Date des Comptes Intermédiaires concernés;

- «Date des Comptes Intermédiaires»: signifie la date qui ne doit pas être antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de ladite/desdites classe(s) de parts sociales.

6.2 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat ou l'annulation d'une ou plusieurs classe(s) de parts sociales, les détenteurs de parts sociales de la/des classe(s) de parts sociales rachetée(s) ou annulée(s) doivent recevoir de la Société une somme égale à la Valeur d'Annulation par Part Sociale détenues par eux et annulées pour chaque part sociale de ladite/desdites classe(s) (sauf dans le cadre de l'exception prévue à l'article 6.6).

6.3 Chaque classe de parts sociales donne le droit à ses détenteurs, au pro rata de leur détention dans ladite classe, dans le cas d'un rachat de ladite classe, à la Somme Disponible pour la Période de Classe à laquelle la classe est liée d'après ces statuts.

6.3.1 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A14 est la période commençant le jour de la constitution de la Société, c'est-à-dire le 18 décembre 2012 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A14 (la «Période de la Classe A14»);

6.3.2 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A13 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A14 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A13 (la «Période de la Classe A13»);

6.3.3 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A12 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A13 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A12 (la «Période de la Classe A12»);

6.3.4 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A11 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A12 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A11 (la «Période de la Classe A11»);

6.3.5 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A10 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A11 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A10 (la «Période de la Classe A10»);

6.3.6 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A9 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A10 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A9 (la «Période de la Classe A9»);

6.3.7 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A8 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A9 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A8 (la «Période de la Classe A8»);

6.3.8 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A7 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A8 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A7 (la «Période de la Classe A7»);

6.3.9 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A6 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A7 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A6 (la «Période de la Classe A6»);

6.3.10 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A5 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A6 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A5 (la «Période de la Classe A5»);

6.3.11 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A4 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A5 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A4 (la «Période de la Classe A4»);

6.3.12 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A3 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A4 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A3 (la «Période de la Classe A3»);

6.3.13 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A2 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A3 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A2 (la «Période de la Classe A2»); et

6.3.14 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A1 est la période commençant le jour après la Période de la Classe A2 et se terminant à la Date des Comptes Intermédiaires pour les Comptes Intermédiaires relatifs à la Classe A1 (la «Période de la Classe A1»);

6.4 Afin d'éviter toute confusion, la fin d'un exercice social et l'approbation des comptes annuels correspondant ne doit pas automatiquement être considéré comme terminant une Période de Classe.

6.5 Dans le cas où une classe de parts sociales n'a pas été rachetée et annulée pendant la Période de Classe concernée, les détenteurs de cette classe auront le droit, dans le cas d'un rachat et annulation de cette classe, à la Somme Disponible pour une nouvelle période (la «Nouvelle Période»), qui commencera après la dernière Période de Classe (ou selon le cas, la Nouvelle Période qui précède immédiatement) et se terminera à la Date des Comptes Intermédiaires des Comptes Intermédiaires préparés pour le rachat et l'annulation de cette classe de parts sociales. La première Nouvelle Période commencera après la Période de la Classe A1 et les classes de parts sociales non rachetées et non annulées dans leur période, telle que définie dans les articles 6.3.1 à 6.3.14 viendront dans l'ordre de la Classe A14 à la Classe A1 (à la condition qu'elles ne soient pas rachetées et annulées).

6.6 A moins qu'il en soit décidé autrement par l'associé unique, ou selon le cas, par les associés, les détenteurs d'une classe de parts sociales privilégiées recevront la Valeur d'Annulation par Part Sociale dans le cas du rachat et de l'annulation de cette classe. Dans le cas où l'associé unique, ou selon le cas, les associés décident de racheter et annuler une classe de parts sociales pour un prix de rachat qui est inférieur à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (la «Valeur d'Annulation

Ajustée par Part Sociale), le montant résultant de la différence entre une telle Valeur d'Annulation Ajustée par Part Sociale et la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera attribuée à la classe suivante de parts sociales.

6.7 Le rachat des parts sociales rachetables privilégiées est permis sous les conditions prévues par articles 49-8 de la loi, notamment (i) que les parts sociales soient entièrement libérées, (ii) que les conditions pour le rachat prévues dans les statuts soient respectées, (iii) que le rachat se fasse uniquement à l'aide de sommes distribuables en conformité avec la Loi ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue du rachat, (iv) qu'un montant égal à la valeur nominale ou, à défaut, au pair comptable, des parts sociales rachetées soit incorporé dans une réserve qui ne pourra, sauf en cas de réduction de capital, être distribuée aux associés (sauf en cas de nouvelle émission), (v) qu'une éventuelle prime versée en faveur des actionnaires ne soit prélevée que sur des sommes distribuables. Une fois rachetées par la Société, les parts sociales seront annulées dans les plus brefs délais.

6.8 Les parts sociales ordinaires de classe B donnent droit à 100% des sommes distribuables qui n'ont pas été allouées aux classes rachetables de parts sociales privilégiées.

6.9 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.10 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un maximum de quarante (40) associés.

6.11 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la Société.

#### **Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.**

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour vérification. Ce registre contient toute l'information requise par la Loi. Des certificats d'enregistrement peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un détenteur par part sociale. Des copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront seulement transférables à de nouveaux associés à condition qu'une telle cession ait été approuvée par des associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à l'égard de la Société et des tiers après la notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 Dans l'hypothèse d'un décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être transférées au nouvel associé uniquement à condition d'agrément d'un tel transfert par les associés à une majorité des trois quarts du capital social des survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux parents, descendants ou à l'épouse survivante ou à tout autre héritier légal de l'associé décédé.

#### **Art. 8. Engagement et appel de fonds de l'associé.**

8.1. Niveau des engagements de l'associé

Dans ces statuts, «engagement», concernant un associé, signifie le montant convenu devant être engagé par cet associé dans la Société.

8.2 Avis d'appel de fonds

Le Conseil de Gérance donnera une notification écrite de tirage de l'engagement de chaque associé à travers un avis d'appel de fonds dans la forme déterminée par le Conseil de Gérance de temps à autre, afin de solliciter un apport devant être fait par ledit associé à la Société en relation avec son engagement (un «Avis d'Appel de Fonds»), cet avis devra être signifié au moins sept (7) jours ouvrables avant la date à laquelle devra être effectué l'apport.

Aucun appel de fonds ne peut être effectué en relation avec un engagement si le montant devant être apporté, lorsqu'il est additionné avec tous les montants précédemment apportés en relation avec cet engagement et diminué de tous les montants remboursés et disponibles pour être à nouveau appelés, au total, excède le montant total de l'engagement d'un associé.

8.3 Non respect des obligations découlant de l'Avis d'Appel de Fonds

8.3.1 Si tout associé n'avance pas à la Société le montant qui fait l'objet d'un Avis d'Appel de Fonds avant la date d'expiration dudit Avis d'Appel de Fonds, le Conseil de Gérance aura le droit (en plus de tous les autres droits qu'il pourrait avoir du fait du non-respect par l'associé des termes du présent article), si l'associé ne remédie pas à un tel manquement et ne paye pas une pénalité de défaut sur le compte de prime concerné de la Société sur le montant impayé pour la période allant de la date d'expiration de l'Avis d'Appel de Fonds jusqu'à la date de son paiement à un taux supérieur de quatre pour cent (4%) par an au taux Euribor, le jour de ou avant l'expiration du préavis de vingt cinq (25) jours donné par le Conseil de Gérance demandant à l'Associé Défaillant de procéder à un tel paiement (ledit préavis de vingt cinq (25) jours, la «Période de Grâce»), de qualifier l'associé d'«Associé Défaillant» et les droits d'un tel Associé Défaillant seront par la suite limités au remboursement de ses apports en cas de liquidation de la Société (ou, si elle est inférieure, de la juste valeur de marché des actifs attribuables à son apport) après que tous les autres associés aient reçu le remboursement complet de leurs apports et tout versement privilégié auquel ils auraient droit (sous réserve d'une déduction supplémentaire du montant ainsi remboursé à l'Associé Défaillant puisque le Conseil de Gérance peut juger nécessaire

d'indemniser les autres associés pour tout impôt supplémentaire ou autre dette qu'ils pourraient également avoir à supporter).

8.3.2 Toute distribution en attente ou future devant être effectuée à un Associé Défaillant peut à tout moment être compensée avec les montants dus par ledit Associé Défaillant (en ce compris tout intérêt impayé).

8.3.3 Les sommes représentant un intérêt exigible en vertu de l'article 8.3.1 ci-dessus seront dues en plus de l'engagement de l'Associé Défaillant. Par conséquent, lesdites sommes ne seront pas considérées comme un apport supplémentaire par l'associé.

8.3.4 En complément de ce qui précède, chaque associé s'engage irrévocablement par la présente à vendre (promesse de vente) au bénéfice des associés de la Société qui ne sont pas des Associés Défaillants, toutes ses parts sociales à n'importe quel associé non défaillant qui serait d'accord pour acheter de telles parts sociales, à un prix égal à la valeur nominale (et afin d'éviter toute confusion, à l'exclusion de la prime d'émission) desdites parts sociales.

## C. Décisions des associés

### Art. 9. Décisions collectives des associés.

9.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

9.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

9.3 Dans l'hypothèse et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives autrement prises en assemblée générale peuvent être valablement adoptées par résolutions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte des résolutions écrites ou des décisions à prendre expressément formulés et donnera son vote par écrit.

9.4 S'il y a associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés selon les dispositions de la section XII de la Loi et les présentes statuts. Dans ce cas, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» doit être lue comme une référence à l'associé unique, selon le contexte et si applicable, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés sont exercés par l'associé unique.

**Art. 10. Assemblées générales des associés.** Dans la mesure où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, au moins une assemblée générale des associés est tenue au Luxembourg au siège social de la Société ou à un autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale dans les six mois suivants la fin de chaque exercice sociale. D'autres assemblées générales d'associés peuvent être tenues aux lieux et heures précisés dans les convocations aux assemblées. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

### Art. 11. Quorum et vote.

11.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

11.2 Sous réserve d'une majorité plus importante prévue par ces statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

**Art. 12. Changement de nationalité.** Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement avec le consentement unanime des associés.

**Art. 13. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité d'associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

## D. Gérance

### Art. 14. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du Conseil de Gérance.

14.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

14.2 Si la Société est gérée par un gérant unique, selon le contexte et si applicable et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément utilisé dans ces statuts, une référence au «Conseil de Gérance» utilisée dans ces statuts doit être lue comme une référence au «gérant unique».

14.3 Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

### Art. 15. Election, révocation des administrateurs et durée du mandat des gérants.

15.1 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat.

15.2 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) et peut(vent) être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

**Art. 16. Vacance d'une place de gérant.**

16.1 Si la place d'un gérant est vacant suite au décès, à l'incapacité légale, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder le mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des associés, laquelle décidera le remplacement permanent conformément aux dispositions légales applicables.

16.2 Si la vacance se produit alors qu'il y a un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des associés.

**Art. 17. Convocation aux réunions du Conseil de Gérance.**

17.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un gérant. Les réunions du Conseil de Gérance sont tenues au siège social de la Société sauf si un autre lieu est spécifié dans la convocation à la réunion.

17.2 Convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance est donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures au préalable par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence. Le cas échéant, la nature et les raisons d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord de chaque gérant par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document en sera suffisamment preuve. Aucune convocation préalable n'est nécessaire pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été décidés par une résolution d'un précédent conseil de gérance communiquée à tous les membres du Conseil de Gérance.

17.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renoncent aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les gérants du Conseil de Gérance.

**Art. 18. Conduite des réunions du Conseil de Gérance.**

18.1 Le Conseil de Gérance peut élire un président du Conseil de Gérance parmi ses membres. Il peut également choisir un secrétaire, qui peut ne pas être membre du Conseil de Gérance et qui aura la charge de tenir les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.

18.2 Le président du Conseil de Gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du Conseil de Gérance. En son absence, le Conseil de Gérance peut provisoirement nommer un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

18.3 Tout gérant peut se faire représenter à toutes réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant comme son mandataire, une copie du mandat en étant suffisamment preuve. Un gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance, mais non pas tous les membres du Conseil de Gérance.

18.4 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective aux réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

18.5 Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du Conseil de Gérance.

18.6 Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à chaque réunion du Conseil de Gérance. Le président du Conseil de Gérance, le cas échéant, a une voix prépondérante.

18.7 Le Conseil de Gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements faisant preuve de l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

**Art. 19. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.**

19.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président, s'il y en a un ou en son absence par le président temporaire (s'il y en a un), et le secrétaire ou par deux (2) gérants présents. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le cas échéant, ou par deux (2) gérants.

19.2 Les décisions du gérant unique sont enregistrées dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le gérant unique.

**Art. 20. Rapports avec les tiers.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la seule signature de tout gérant, ou (ii) par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance dans les limites d'une telle délégation.

## E. Audit et surveillance.

### Art. 21. Commissaire - Réviseur d'entreprises agréé.

21.1 Dans l'hypothèse et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires aux comptes et détermine la durée de leurs fonctions.

21.2 Tout commissaire peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

21.3 Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

21.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire est supprimée.

21.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des associés uniquement pour juste motif ou avec son accord.

## F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acompte sur dividendes

**Art. 22. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

### Art. 23. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

23.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

23.2 Chaque année, cinq pour cent (5%) sont prélevés sur le bénéfice net pour la constitution d'une réserve jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et autant que le montant total de la réserve légale de la Société atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

23.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé accepte l'affectation.

23.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

23.5 Sur proposition du Conseil de Gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'allocation du solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

### Art. 24. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et Primes assimilées.

24.1 Le Conseil de Gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur base d'un état financier intermédiaire préparé par le Conseil de Gérance et montrant que des fonds disponibles pour la distribution. Le montant destiné à la distribution ne doit pas dépasser les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve légalement obligatoire ou que les présents statuts n'autorisent pas à être distribués.

24.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et des présents statuts.

## G. Liquidation

**Art. 25. Liquidation.** En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.

## H. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 26. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 Décembre 2013.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être versés pendant le premier exercice social de la Société.

### *Souscription et paiement*

Les un million deux cent soixante quatre mille (1.264.000) parts sociales émises par la Société et réparties de la manière suivante:

- un million ( deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires de classe B,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A1,

- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A2,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A3,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A4,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A5,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A6,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A7,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A8,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A9,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A10,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A11,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A12,
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A13, et
- mille (1.000) parts sociales rachetables privilégiées de classe A14;

ont été souscrites par 17 Capital Management LLP, susmentionné, pour un prix de douze mille six cent quarante euros (EUR 12.640).

Les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille six cent quarante euros (EUR 12.640) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport total de douze mille six cent quarante euros (EUR 12.640) est entièrement affecté au capital social.

#### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ EUR 1.200,-.

#### *Résolutions de l'associé*

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 6, rue Gabriel Lippmann, bâtiment E, Parc d'Activité Syrdall, L5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants pour une durée indéterminée:

(i) Monsieur Francis Carpenter, né à Macclesfield, Royaume-Uni, le 8 janvier 1943 et résidant professionnellement au 11, rue d'Orange, L-2267 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

(ii) Monsieur Malcolm Wilson, né à Nairobi, Kenya, le 10 avril 1957 et résidant professionnellement au 6, rue Gabriel Lippmann, bâtiment E, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et année figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au représentant du comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit représentant du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. CAMARA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 décembre 2012. Relation: LAC/2012/62544. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

*Le Receveur (signé): I. THILL.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2013.

Référence de publication: 2013011277/849.

(130012311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2013.

---

**GELF Großlehna (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.533.000,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 136.018.

—  
*Extrait des résolutions en date du 10 janvier 2013:*

1. Il est mis fin en date du 21 janvier 2013 au mandat de gérant à savoir:

M. Daniel Peeters

2. Le gérant suivant est nommé en date du 21 janvier 2013 et cela pour une durée illimitée:

M. Emmanuel Vander Stichele, né le 3 juillet 1971 à Brugge (Belgique), de résidence professionnelle: 28, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

M. Dominique Prince

M. Emmanuel Vander Stichele

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Alvin Sicre

*Mandataire*

Référence de publication: 2013014422/21.

(130017034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Lencor Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 39.345.

—  
L'an deux mille treize, le onze janvier.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LENCOR INVESTMENT S.A.", établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald NEUMAN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 janvier 1992, publié au Mémorial C numéro 291 de 1992, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 39.345.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Sven HEUERTZ, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sandra SCHWEIZER, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle LOUMAYE, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée se présente comme suit:

1.- Refonte complète des statuts en S.A.U.

2.- Démission des 3 administrateurs en fonction.

3.- Nomination d'un administrateur unique, à savoir Monsieur Jesus Ignacio SALAZAR BELLO, né le 2 juin 1951 à Valladolid (Espagne) demeurant au C. Padilla 424, 28046 -Madrid, Espagne.

4.- Divers.

II.- Que sur le vu de l'entièreté des titres au porteur et ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, les cent (100) actions d'une valeur nominale de mille (1.000.-) dollars des Etats-Unis chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent mille (100.000.-) dollars des Etats-Unis sont dûment représentées à la présente assemblée; cette liste de présence après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide une refonte complète des statuts de la société, lesquels auront la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination - Forme.** Il est formé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de «LENCOR INVESTMENT S.A.» (la «Société»).

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4. Objet.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut acquérir et mettre en valeur tous brevets, licences et marques et autres droits se rattachant à ces brevets, licences et marques ou pouvant les compléter.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations, à différentes sociétés (filiales ou non).

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public.

La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en location, l'administration et la mise en valeur sous quelque forme que ce soit de biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations commerciales ou financières, immobilières ou mobilières qui s'y rattachent directement ou indirectement.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société a encore pour objet de toucher des indemnités et des rémunérations des sociétés du groupe ainsi que l'administration et la gérance de telles sociétés du groupe, à qui elle pourra notamment fournir toute prestation d'assistance stratégique, administrative ou commerciale.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à USD 100.000, (cent mille dollars des Etats-Unis), représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de USD 1.000.- (mille dollars des Etats-Unis) chacune, entièrement libérées.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de USD 5.000.000,- (cinq millions de dollars des Etats-Unis) représenté par 5.000 (cinq mille) actions d'une valeur nominale de USD 1.000.- (mille dollars des Etats-Unis) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant sous les mêmes conditions que pour les modifications de statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 11 janvier 2018, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

**Art. 6. Actions.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

**Art. 7. Assemblée des actionnaires - Dispositions générales.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

**Art. 8. Assemblée Générale annuelle - Approbation des comptes annuels.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième vendredi du mois de juin à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 9. Autres assemblées.** Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

**Art. 10. Composition du Conseil d'administration.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

**Art. 11. Réunions du Conseil d'administration.** Le conseil d'administration élit en son sein un président et peut choisir un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président, de l'administrateur unique ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut, unanimement, passer des résolutions circulaires en donnant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou fax, ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout formera le procès-verbal prouvant l'approbation des résolutions.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'administration.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

**Art. 13. Représentation.** La Société sera engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit si le conseil d'administration est composé de trois membres ou plus par la signature collective de deux administrateurs, ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 14. Surveillance.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

**Art. 15. Exercice social.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16. Allocation des bénéfices.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

**Art. 17. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 18. Divers.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.»

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale accepte les démissions des 3 administrateurs en fonction Messieurs Jean-François Cordemans, Vincent Ciletti, et la société anonyme Kronos Management S.A., et leur accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer un administrateur unique savoir:

Monsieur Jesus Ignacio SALAZAR BELLO, né le 2 juin 1951 à Valladolid (Espagne) demeurant au C.Padilla 424, 28046 Madrid, Espagne.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

#### *Frais*

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société et sont estimés approximativement à EUR 1.200.-.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: HEUERTZ, SCHWEIZER, LOUMAYE, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14/01/2013. Relation: EAC/2013/602. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): HALSDORF.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2013.

Référence de publication: 2013007907/206.

(130008494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2013.

---

**Gepeto Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 58, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.642.

---

Le Bilan au 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013014427/10.

(130016870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**GNT - Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 87.699.

---

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013014428/10.

(130017021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Infipar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 97.928.

---

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 19 avril 2012*

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Madame Chantal MATHU. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat lequel viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013014474/13.

(130016586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Intellicast, Société Anonyme.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 41, rue Antoine Meyer.

R.C.S. Luxembourg B 68.502.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014477/10.

(130016959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**International Trademarks S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 44.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2013014480/13.

(130016664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

**Jamra Masters Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 142.834.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013014486/10.

(130016664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

**Robson S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 3.712.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 161.698.

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of December.

In front of Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Teslin Holdings Inc., a company governed by the laws of the Province of British Columbia and having its registered office at 200, 10991 Shellbridge Way, Richmond, BC, V6X 3C6, Canada (the "Sole Shareholder").

Hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, residing professionally in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the sole shareholder of "Robson S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Me Francis Kessler, prenamed, on 10 May 2011, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" ("Mémorial C") number 2142 dated 13 September 2011 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 161.698 (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed enacted by Me Francis Kessler, prenamed, on 27 March 2012, published in the Mémorial C on 31 May 2012, number 1346.

II.- That the 71 (seventy-one) ordinary shares and the 3,736 (three thousand seven hundred and thirty-six) mandatory redeemable preferred shares of the Company, all with a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of convening notice rights;
2. Redemption by the Company of a global number of 95 (ninety-five) mandatory redeemable preferred shares ("MRPS") composed of 4 (four) class A MRPS, 1 (one) class B MRPS, 10 (ten) class C MRPS, 78 (seventy-eight) class D

MRPS and 2 (two) class E MRPS, each having a nominal value of USD 1,000 (one thousand) and currently held by the Company's sole shareholder;

3. Decrease of the share capital of the Company by a global amount of USD 95,000 (ninety-five thousand United States Dollars) so as to decrease it from its current amount of USD 3,807,000 (three million eight hundred and seven thousand United States Dollars) to USD 3,712,000 (three million seven hundred and twelve thousand United States Dollars) by the cancellation of the 95 (ninety-five) MRPS, each having a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars), the reimbursement of the share premium of the Company by an amount of USD 9,074,138.30 (nine million seventy-four thousand one hundred thirty-eight United States Dollars and thirty Cents) and the decrease of the legal reserve of the Company by an amount of USD 9,500 (nine thousand five hundred United States Dollars);

4. Subsequent amendment of the first paragraph of Article 8. of the Articles of association of the Company;

5. Delegation, to the board of managers of the Company, of the power to determine the practicalities of the repayment of the amount due to the sole shareholder of the Company further to resolution 3. above; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder (i) waives its right to the prior notice of the current meeting, (ii) acknowledges being sufficiently informed on the agenda, (iii) considers being validly convened and therefore (iv) agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

It is further resolved that the Sole Shareholder waives any rights to the prior written notice relating to the redemption procedure as stated under article 11.5 of the articles of association of the Company.

*Second resolution:*

It is resolved that the Company redeems a global number of 95 (ninety-five) mandatory redeemable preferred shares ("MRPS"), each having nominal value of USD 1,000 (one thousand) (the "Redeemed MRPS"), from the Sole Shareholder (the "Redemption of MRPS"), as follows:

- 4 (four) class A MRPS for a global nominal value of USD 4,000 (four thousand United States Dollars);
- 1 (one) class B MRPS for a nominal value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars);
- 10 (ten) class C MRPS for a global nominal value of USD 10,000 (ten thousand United States Dollars);
- 78 (seventy-eight) class D MRPS for a global nominal value of USD 78,000 (seventy-eight thousand United States Dollars); and
- 2 (two) class E MRPS for a global nominal value of USD 2,000 (two thousand United States Dollars).

The Redemption of MRPS is made at a global redemption price amounting to USD 9,178,638.30 (nine million one hundred and seventy-eight thousand six hundred and thirty-eight United States Dollars and thirty Cents) (the "Redemption Price") calculated in accordance with article 11.4 of the articles of association of the Company and which will be settled as follows (the "Repayment"):

- an amount of USD 95,000 (ninety-five thousand United States Dollars) corresponding to the global nominal value of the Redeemed MRPS;
- an amount of USD 9,074,138.30 (nine million seventy-four thousand one hundred and thirty-eight United States Dollars and thirty Cents) corresponding to the share premium amount of MRPS to be redeemed; and
- an amount of USD 9,500 (nine thousand five hundred United States Dollars) corresponding to the legal reserve amount of the MRPS to be redeemed.

It was noted that an interim statement of accounts, as prepared by the board of managers of the Company dated 14 December 2012 (the "Interim Statement of Accounts") shows the existence of sufficient distributable funds for the Redemption of MRPS and notably satisfies the Redemption Price.

It is resolved to approve the Interim Statement of Accounts and that the Redemption Price is paid to the Sole Shareholder.

*Third resolution:*

It is resolved, in accordance with the provisions of article 11.2 of the Company's articles of association and the resolutions above, to cancel the MRPS with immediate effect, further to the Redemption of MRPS by the Company as described above.

As a result of the aforesaid cancellation of the MRPS, the Company's share capital shall be decreased by an amount of USD 95,000 (ninety-five thousand United States Dollars) so as to decrease it from its current amount of USD 3,807,000 (three million eight hundred and seven thousand United States Dollars) to USD 3,712,000 (three million seven hundred and twelve thousand United States Dollars).

It is also resolved in order to settle the Repayment to (i) reimburse to the Sole Shareholder the share premium of the Company by an amount of USD 9,074,138.30 (nine million seventy-four thousand one hundred thirty-eight United States Dollars and thirty Cents) and (ii) decrease the legal reserve of the Company by an amount of USD 9,500 (nine thousand five hundred United States Dollars).

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statement and resolutions, it is resolved to amend the first paragraph of article 8. of the articles of association of the Company to read as follows:

"The subscribed share capital of the Company is set at USD 3,712,000 (three million seven hundred and twelve thousand United States Dollars) divided into (i) 71 (seventy-one) ordinary shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) (the "Ordinary Shares") and (ii) 3,641 (three thousand six hundred and forty-one) mandatory redeemable preferred limited shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) (the "MRPS" and/or the "Preferred Shares"), divided into the following classes: (i) 4 (four) A MRPS, (ii) 79 (seventy-nine) B MRPS, (iii) 10 (ten) C MRPS, (iv) 78 (seventy-eight) D MRPS (v) 158 (one hundred and fifty-eight) E MRPS (vi) 792 (seven hundred and ninety-two) F MPRS, and (vii) 2,520 (two thousand five hundred and twenty) G MPRS."

*Fifth resolution:*

It is resolved to delegate to the board of managers of the Company the power (i) to determine the practicalities of the Repayment to the Sole Shareholder and in particular the form of the Repayment and (ii) to take any action required to be done or make any decision in the name and on behalf of the Company, in order to execute any document or do any act and take any action as it deems necessary and appropriate in the name and on behalf of the Company in connection with the Repayment.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, having signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française de l'acte qui précède**

L'an deux mille douze, le quatorzième jour de décembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Teslin Holdings Inc., une société régie par les lois du Canada et ayant son siège social sis au 200, 10991 Shellbridge Way, Richmond, BC, V6X 3C6, Canada (l' "Associé Unique").

Ici dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été paraphée "ne varietur" par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée telle que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- La partie comparante est l'associé unique de "Robson S.à r.l.", une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social sis au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg constituée par acte notarié dressé par Me Francis Kessler, précité, le 10 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") numéro 2142 daté du 13 septembre 2011 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.698 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié dressé par Me Francis Kessler, précité, le 27 mars 2012, publié au Mémorial C le 31 mai 2012, numéro 1346.

II.- Que les 71 (soixante-et-onze) parts sociales ordinaires et les 3.736 (trois mille sept cent trente-six) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de la Société, toutes d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars américains) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique déclare avoir été dûment informé au préalable.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation aux droits de convocation;

2. Rachat par la Société d'un nombre global de 95 (quatre-vingt-quinze) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables ("MRPS") composé de 4 (quatre) MRPS de classe A, 1 (un) MRPS de classe B, 10 (dix) MRPS de classe C, 78 (soixante-dix-huit) MRPS de classe D et 2 (deux) MRPS de classe E, chacune ayant une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars américains) et actuellement détenues par l'associé unique de la Société;

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant global de 95.000 USD (quatre-vingt-quinze mille Dollars américains) afin de le réduire de son montant actuel de 3.807.000 USD (trois millions huit cent sept mille Dollars américains) à 3.712.000 USD (trois millions sept cent douze mille Dollars américains) par l'annulation de 95 (quatre-vingt-quinze) MRPS, chacune ayant une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars américains), le remboursement de la prime d'émission de la Société par un montant de 9.074.138,30 USD (neuf millions soixante-quatorze mille cent trente-huit Dollars américains et trente Cents) et la réduction de la réserve légale de la Société d'un montant de 9.500 USD (neuf mille cinq cents Dollars américains);

4. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 8. des statuts de la Société;

5. Délégation au conseil de gérance de la Société du pouvoir de déterminer les modalités du repaiement du montant dû à l'associé unique de la Société suite à la résolution 3. ci-dessus; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'Associé Unique (i) renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée, (ii) reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, (iii) considère avoir été valablement convoqué et, en conséquence, (iv) accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. De plus, il a été décidé que toute la documentation a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Il est en outre décidé que l'Associé Unique renonce à tout droit de notification préalable concernant la procédure de rachat telle que détaillée à l'article 11.5 des statuts de la Société.

*Deuxième résolution:*

Il est décidé que la Société rachète un nombre global de 95 (quatre-vingt-quinze) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables ("MRPS"), chacune ayant une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars américains) (les "MRPS Rachetées") à l'Associé Unique (le "Rachat des MRPS"), comme suit:

- 4 (quatre) MRPS de classe A pour une valeur nominale globale de 4.000 USD (quatre mille Dollars américains);
- 1 (un) MRPS de classe B pour une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars américains);
- 10 (dix) MRPS de classe C pour une valeur nominale globale de 10.000 USD (dix mille Dollars américains);
- 78 (soixante-dix-huit) MRPS de classe D pour une valeur nominale globale de 78.000 USD (soixante-dix-huit mille Dollars américains); et
- 2 (deux) MRPS de classe E pour une valeur nominale globale de 2.000 USD (deux mille Dollars américains).

Le Rachat des MRPS est effectué à un prix de rachat global s'élevant à 9.178.638,30 USD (neuf millions cent soixante-dix-huit mille six cent trente-huit Dollars américains et trente Cents) (le "Prix de Rachat") calculé conformément à l'article 11.4 des statuts de la Société et qui sera réglé comme suit (le "Repaiement"):

- un montant de 95.000 USD (quatre-vingt-quinze mille Dollars américains) correspondant à la valeur nominale globale des MRPS Rachetées;
- un montant de 9.074.138,30 USD (neuf millions soixante-quatorze mille cent trente-huit Dollars américains et trente Cents) correspondant au montant de prime d'émission des MRPS devant être rachetées; et
- un montant de 9.500 USD (neuf mille cinq cents Dollars américains) correspondant au montant de réserve légale des MRPS devant être rachetées.

Il est noté que les comptes intérimaires, tels que préparés par le conseil de gérance de la Société en date du 14 décembre 2012 ("Comptes Intérimaires") démontrent l'existence de fonds distribuables suffisants pour le Rachat des MRPS et notamment satisfait le Prix de Rachat.

Il est décidé d'approuver les Comptes Intérimaires et que le Prix de Rachat soit payé à l'Associé Unique.

*Troisième résolution:*

Il est décidé, conformément aux dispositions de l'article 11.2 des statuts de la Société et aux résolutions ci-dessus, d'annuler les MRPS avec effet immédiat, suite au Rachat des MRPS par la Société tel que décrit ci-dessus.

Il résulte de l'annulation des MRPS mentionnée ci-dessus, que le capital social de la Société sera réduit d'un montant de 95.000 USD (quatre-vingt-quinze mille Dollars américains) afin de le réduire de son montant actuel de 3.807.000 USD

(trois millions huit cent sept mille Dollars américains) à 3.712.000 USD (trois millions sept cent douze mille Dollars américains).

Il est également décidé, afin de régler le Repaiement, de (i) rembourser à l'Associé Unique la prime d'émission de la Société d'un montant de 9.074.138,30 USD (neuf millions soixante-quatorze mille cent trente-huit Dollars américains et trente Cents) et (ii) réduire la réserve légale de la Société d'un montant de 9.500 USD (neuf mille cinq cents Dollars américains).

*Quatrième résolution:*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8. des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

“Le capital social souscrit de la Société est fixé à 3.712.000 USD (trois millions sept cent douze mille Dollars américains), divisé en (i) 71 (soixante-et-onze) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars américains) (les “Parts Sociales Ordinaires”) et (ii) 3.641 (trois mille six cent quarante-et-une) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables d'une valeur nominale de 1.000 USD (mille Dollars américains) (les “MRPS” et/ou les “Parts Sociales Préférentielles”), divisées dans les classes suivantes: (i) 4 (quatre) MRPS A, (ii) 79 (soixante-dix-neuf) MRPS B, (iii) 10 (dix) MRPS C, (iv) 78 (soixante-dix-huit) MRPS D, (v) 158 (cent cinquante-huit) MRPS E, (vi) 792 (sept cent quatre-vingt-douze) MRPS F, et (vii) 2.520 (deux mille cinq cent vingt) G MPRS.”

*Cinquième résolution:*

Il est décidé de déléguer au conseil de gérance de la Société le pouvoir (i) de déterminer les modalités pratiques du Repaiement à l'Associé Unique et en particulier la forme du Repaiement et (ii) de prendre toute mesure requise devant être prise ou de prendre toute décision au nom et pour le compte de la Société afin de signer tout document ou faire tout acte et prendre toute mesure qui paraissent nécessaires et appropriées au nom et pour le compte de la Société en rapport avec le Repaiement.

*Estimation des frais*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de quoi le présent acte notarié a été rédigé à Esch-sur-Alzette, au jour en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17322. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013010408/237.

(130011273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2013.

**CBOS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 52, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 58.428.

Les statuts coordonnés au 21 janvier 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

*Notaire*

Référence de publication: 2013014288/11.

(130016623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

**European Real Estates & Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.582.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le six novembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

TOY PARK S.A. S.P.F. (anc: TOY PARK HOLDING S.A.), société anonyme - société de gestion de patrimoine familial, existant et gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 63.064, ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes..

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1.- Que la société à responsabilité limitée "EUROPEAN REAL ESTATES & PROPERTIES S.à r.l.", avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 131.582, (ci-après dénommée la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri HEL-LINCKX, notaire résidant à Luxembourg en date du 6 septembre 2007, publié au Mémorial C numéro 2296 du 13 octobre 2007. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

2.- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

3.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, agissant comme associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la société dissoute.

7.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué à la section 6.

8.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres titres seront annulés.

9.- Que décharge est donnée au gérant de la Société.

10.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de cet acte, est dès lors évalué à 800,- EUR

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 14 novembre 2012. Relation GRE/2012/4223. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la société.

Référence de publication: 2013012165/50.

(130014637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

---

**Domoside S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 3, avenue François Clement.  
R.C.S. Luxembourg B 140.193.

---

**DISSOLUTION**

L'an deux mille douze, le vingt-huit décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

**ONT COMPARU:**

1.- Monsieur Virgile MISSIONS, employé privé, né à Essey-lès-Nancy, (France), le 16 janvier 1980, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, 18, rue Jean Burger, et

2.- Monsieur Jean MISSIONS, employé privé, né à Paris, (France), le 8 juillet 1941, demeurant à F-54500 Vandoeuvres-lès-Nancy, 3, rue du Bourbonnais.

Les comparants sont ici représentés par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations lui délivrées, lesquelles après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Lesquels comparants ont, par leur mandataire, requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "Domoside S.à r.l.", ayant son siège social à L-5612 Mondorf-les-Bains, 3, avenue François Clement, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 140.193, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 juillet 2008, publié au Mémorial C numéro 1966 du 12 août 2008.

II.- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

III.- Que les comparants sont les propriétaires de toutes les parts sociales de la prédite société.

IV.- Que les comparants ont décidé de dissoudre et de liquider la société "Domoside S.à r.l.", qui a interrompu ses activités.

V.- Que les comparants déclarent qu'ils ont réglé tous les engagements et dettes de la société.

VI.- Qu'il est attesté que tout l'actif est dévolu aux comparants et qu'ils assurent le paiement de toutes les dettes de la société, même inconnues à l'instant.

VII.- Que la liquidation de la société "Domoside S.à r.l." est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à F-57330 Hettange-Grande, 18, rue Jean Burger.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de huit cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 janvier 2013. Relation GRE/2013/213. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la société.

Référence de publication: 2013012146/47.

(130014690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

---

**Flex Pack International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 45.400,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 158.939.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2013014391/12.

(130017009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Fossil Holdings LLC Luxembourg SCS, Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 18.502,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.662.

Par résolutions signées en date du 20 décembre 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Michael Kovar, avec adresse au 2280, N. Greenville Avenue, TX75082 Richardson, Texas, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2012.

2. Nomination de Dennis Robert Secor, avec adresse professionnelle au 2280, N. Greenville Avenue, TX75082 Richardson, Texas, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014392/15.

(130017026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Fossil Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 105.473.

Par résolutions signées en date du 20 décembre 2012, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Michael Kovar, avec adresse au 2280, N. Greenville Avenue, TX75082 Richardson, Texas, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2012.

2. Nomination de Dennis Robert Secor, avec adresse professionnelle au 2280, N. Greenville Avenue, TX75082 Richardson, Texas, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014393/15.

(130017027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Hanauma SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 21.671.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2013.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2013014321/12.

(130016767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Famaury, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 136.917.

*Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration par voie de résolution circulaire:*

En date du 24 janvier 2013, le Conseil d'Administration a décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Marcel Ury en sa qualité de Président du Conseil d'Administration;

- De nommer Monsieur Didier Bensadoun, en remplacement de Monsieur Marcel Ury, en qualité de Président du Conseil d'Administration.

A l'issue de cette décision, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

*Président*

- Monsieur Didier BENSADOUN, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

*Administrateurs:*

- Monsieur Marcel URY, Résidence Grand Ours, CH-3963 Crans-Sur-Sierre, Suisse

- Monsieur Alain THEIMER, 48, avenue Vicor Hugo, F-75116 Paris, France

- Monsieur Rudy PAULET, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Monsieur Didier BENSADOUN, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014394/22.

(130017084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Ferrero Agri Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2632 Findel, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 155.626.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue en date du 18 décembre 2012*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale en 2014:

- Monsieur Nunzio PULVIRENTI; administrateur de la Société;
- Monsieur Ivan ADORNO; administrateur de la Société;
- Monsieur Arduino BORGOGNO; administrateur de la Société;
- Monsieur Giuseppe DI BERNARDO; administrateur de la Société;
- Monsieur Marco PESCAROLO; administrateur de la Société.

Monsieur Alessio CASALE a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 10 décembre 2012.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la société M.

Roberto RINALDO, résidant professionnellement au Findel Business Center, Complexe B, rue de Trèves, L-2632 Findel, Luxembourg, jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014385/22.

(130017251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Anatevka, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.132.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Référence de publication: 2013014206/10.

(130016961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Pjur Group Service Center S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 87, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 98.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014619/9.

(130016968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**PS Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 149.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014625/9.

(130017070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Socofa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4959 Bascharage, 30, Zone Industrielle Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 62.180.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014686/9.

(130016671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Tiber Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 31.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014706/9.

(130016827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Tomcat Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7470 Saeul, 11, Greng Wee.

R.C.S. Luxembourg B 157.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014708/9.

(130016946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**V Concept Lux, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 107.351.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014718/9.

(130016833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Vindiove Robur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 174.366.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 65809 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014730/9.

(130016947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**Wand & Waasser S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6449 Echternach, 4, rue Michel Hormann.

R.C.S. Luxembourg B 96.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014746/9.

(130016481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

---

**A'Graph S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8225 Mamer, 18, route de Dippach.

R.C.S. Luxembourg B 59.829.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014819/9.

(130017955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

---

**Assassi Promotion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 71.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014865/9.

(130017847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

---

**Assassi Promotion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 71.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014864/9.

(130017846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

---

**B.M.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 83.131.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014871/9.

(130017833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

---